

**Nos organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires constatant la grande insuffisance des réponses faites par le gouvernement à nos revendications exprimées très massivement notamment dans la grève et les manifestations du 5 décembre dernier, appellent à les personnels de la Fonction Publique à être en grève et dans la rue le mardi 13 mai à Nantes.**



### **NON AU DEMANTELEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT**

Démanteler les services de l'Etat, c'est:

- Fermer massivement des classes à l'Education Nationale.
- Fermer des guichets aux finances publiques après avoir fermé des trésoreries.
- Recruter en masse des contractuels.

### **NON AU DEMANTELEMENT DE LA TERRITORIALE**

Brader les collectivités territoriales, c'est:

- Supprimer régulièrement des postes au conseil départemental.
- Supprimer 100 millions de subventions au conseil régional.
- Ne pas recruter une ATSEM par classe d'école maternelle.

### **NON AU DEMANTELEMENT DE L'HOSPITALIER**

Brader l'hôpital public, c'est :

- Fermer régulièrement le service d'urgence à l'hôpital d'Ancenis.
- Ne pas pourvoir aux postes de médecins pédopsychiatres à Nantes, Bouguenais, Blain.
- Maintenir encore des travailleurs hors du Ségur.

# **TOUTES ET TOUS EN GREVE !**

## **MARDI 13 MAI**

**10H30 - MANIFESTATION**

**DEVANT LE CONSEIL DEPARTEMENTAL (quai Ceineray)**

**12H - PIQUE NIQUE REVENDICATIF**

**DEVANT LE CHU DE NANTES**

# NOUS REVENDIQUONS POUR TOU·TES LES AGENT·ES DE LA FONCTION PUBLIQUE :

- ✓ L'abrogation de la loi Retraites de 2023 et le retour à 60 ans
- ✓ Une amélioration immédiate des conditions de travail
- ✓ L'abandon du jour de carence et de la réduction de salaire lors d'un arrêt maladie
- ✓ L'indexation des salaires sur l'inflation et l'égalité salariale FemmesHommes
- ✓ Le recrutement massif de fonctionnaires
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois
- ✓ Le maintien de toutes les agences publiques

Tout cela passera par une lutte inscrite dans la durée pour revendiquer des alternatives politiques et un réel partage des richesses.



Depuis le 1er mars 2025, en cas d'arrêt maladie ordinaire, après prélèvement du jour de carence, les agent·es de la Fonction publique sont désormais rémunéré·es à hauteur de 90 % du traitement indiciaire et de leurs indemnités contre 100 % auparavant.

Cette mesure imposée par le gouvernement Bayrou, ajoutée au jour de carence déjà existant, vient accroître leurs difficultés financières et réduire un peu plus encore leur pouvoir de vivre.

Alors que les arrêts de maladie augmentent fortement en raison de la dégradation des conditions de travail et de la perte du sens au travail engendrées, entre autres, par la baisse drastique des moyens alloués aux services publics, cette décision résonne comme une double peine opposée à celles et ceux qui oeuvrent quotidiennement pour l'intérêt général.

Chaque agent·e est invité·e à signer cette pétition en faveur de l'abrogation du jour de carence et du maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire.

*Je signe via le QR code,*

- ✓ *pour le maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire*
- ✓ *pour l'abrogation du jour de carence*

